

Petite enfance, enfance et jeunesse

Moins d'enfants en Guadeloupe

Le taux de natalité en Guadeloupe continue de baisser, malgré un taux de fécondité plus élevé qu'en France et qu'en Martinique. Les femmes guadeloupéennes conçoivent plus tardivement. Les taux d'IVG et de mortalité infantile, les plus élevés de France, sont des signes précurseurs de la baisse du nombre d'enfants de moins de six ans en 2013. La baisse du nombre total d'enfants en Guadeloupe se retrouve dans celles des effectifs scolarisés. Parallèlement, le niveau scolaire de nos élèves s'améliore avec toujours plus de réussites aux examens.

Maud Tantin-Machecler

Moins de naissances en Guadeloupe

Le nombre de naissances a fortement chuté en Guadeloupe durant ces dernières années. Entre 2008 et 2013, la baisse a été de 12 % et de 22 % entre 1999 et 2013, ce qui, concrètement, se traduit par 690 naissances de moins qu'en 2008 et plus de 1 400 de moins qu'en 1999. La natalité baisse également, et de manière plus brutale, en Martinique (-23 %) et dans une moindre mesure en France hexagonale (-2 %) entre 2008 et 2013 (figure 16).

5 069 enfants sont nés vivants en Guadeloupe en 2013, ramenant le taux brut de natalité à 12,6 naissances pour 1 000 femmes, plus qu'en France hexagonale (12,4 ‰) et qu'en Martinique (10,8 ‰).

Près de la moitié des nourrissons (49 %) sont nés de mères âgées de 25 à 34 ans, 23 % ont une mère âgée de moins de 25 ans et 28 % de 35 ans ou plus. La proportion de naissances de mères âgées d'au moins 40 ans a légèrement augmenté entre 2008 et 2013, respectivement 8,2 % et 9,4 %. Le taux est également plus élevée qu'en France hexagonale où il ne représente que 4 % en 2013.

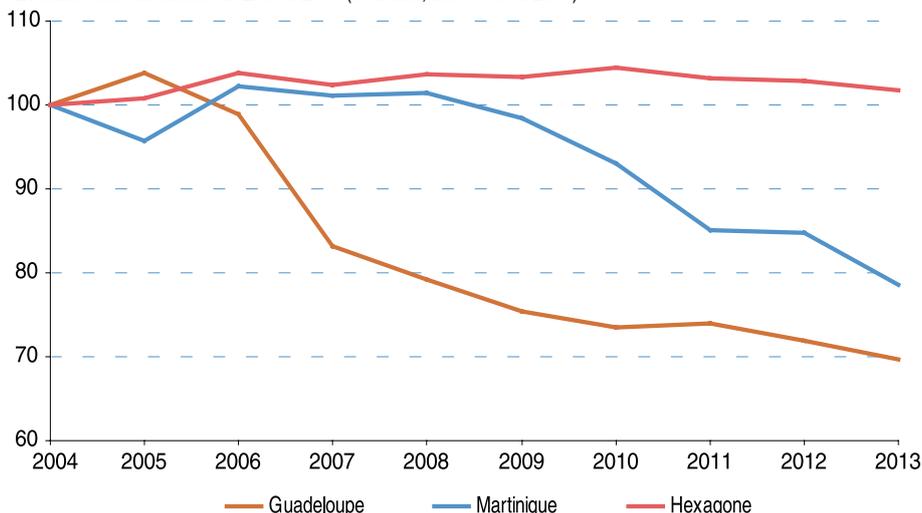
Le taux de fécondité supérieur à la Martinique et à l'hexagone

Le taux de fécondité (*définitions*) des femmes de Guadeloupe, situé à 2,18 enfants par femme, est plus élevé que celui de France hexagonale (1,98) et bien plus que celui de Martinique (1,90).

Les Guadeloupéennes démarrent leur vie féconde plus tôt que les femmes de France hexagonale et leur période de fécondité est également plus importante. À moins de 25 ans et plus de 35 ans, leur taux de fécondité est supérieur à celui des métropolitaines. L'âge moyen des mères à l'accou-

16 Forte baisse des naissances en Guadeloupe

Évolution des naissances de 2004 à 2013 (en indice, base 100 en 2004)



Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013.

chement a reculé en Guadeloupe, comme en métropole, passant de 28,1 ans en 1999 à 29,5 ans en 2013. Néanmoins, elles restent dans l'ensemble plus jeunes que les métropolitaines pour lesquelles l'âge moyen à l'accouchement est de 30,2 ans.

En Guadeloupe, à partir de 1999, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans) a progressé jusqu'en 2005, culminant à 2,37 enfants, puis a diminué progressivement pour atteindre 2,16 enfants en 2009. Ce recul est imputable à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population durant cette période (*figure 17*).

Le nombre de naissances hors mariage, toujours majoritaire dans le département, continue d'augmenter. En 2013, 80 % des nourrissons sont nés hors mariage, alors qu'ils étaient un peu plus de six sur dix en

1999. En métropole, la situation est identique mais moins marquée, de 41,7 % en 1999, il passe à 56,5 % en 2013.

Six mères sur dix sont actives. Elles sont, majoritairement, ou employées (44 %) ou exercent une profession intermédiaire (39 %).

Le taux d'interruptions volontaires de grossesse le plus élevé de France

En 2013, 3 826 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en Guadeloupe. Le taux de recours à l'IVG (*définitions*) est le plus élevé de France et des DOM : 39,6 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Le taux de recours à l'IVG décroît chez les jeunes femmes âgées de 15 à 17 ans et passe de 29 ‰ en 2009 à 24,4 ‰ en 2013, mais reste supérieur au taux domien (22,3 ‰) et bien au-dessus du taux de

France hexagonale (9,7 ‰). De plus, seules quatre régions y ont un taux de recours à l'IVG supérieur à la moyenne nationale (15,6 ‰), alors que dans les DOM (hors Mayotte), les taux sont tous plus élevés : 25,6 ‰ en Martinique, 26,2 ‰ en Guyane et 21,1 ‰ à La Réunion.

Quoiqu'il en soit, le nombre d'IVG total a diminué de 5 % entre 2009 et 2013 en Guadeloupe, à un rythme annuel moyen de -1,2 %. En 2013, le ratio IVG/naissances se situe à 0,75, soit 7,5 IVG pour 10 naissances en Guadeloupe (0,27 en France hexagonale).

Deux tiers des IVG sont pratiqués en milieu hospitalier en 2013 (neuf sur dix en 2009) et un tiers est réalisé avec les médecins de ville conventionnés avec les établissements de soins (12 % en 2009) (figure 18).

La mortalité infantile la plus forte de France

Le taux de mortalité infantile (définitions) observé en Guadeloupe entre 2012 et 2014, défini par le nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants, est toujours très élevé et le plus important de France, devant la Guyane (8,6 ‰), La Réunion (7,1 ‰) et la Martinique (6,6 ‰). Dans les régions de l'hexagone ; les taux varient de 2,8 ‰ (Corse) à 3,7 ‰ (Bourgogne-Franche-Comté) (figure 19).

Alors que la surmortalité tend à se réduire dans les autres DOM et à se stabiliser au niveau national, elle progresse en Guadeloupe où, de 7,6 ‰ en 2010, elle passe à 8,7 ‰ en 2012. Durant la même période, il régresse de 3,6 ‰ à 3,5 ‰ au niveau national.

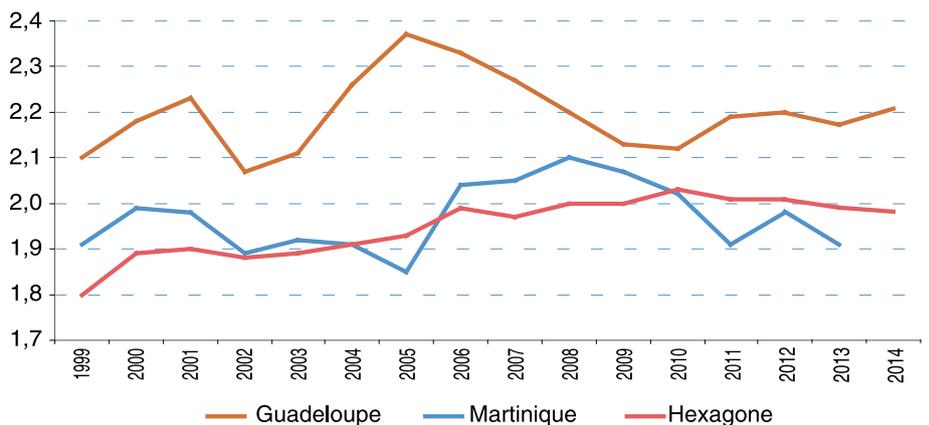
Moins d'enfants de moins de six ans

En 2013, parmi les enfants de moins de 25 ans de familles guadeloupéennes, 28 930 enfants sont âgés de moins de six ans, soit 24 %. Leur proportion est en légère baisse par rapport à 2008 (-1,6 point). Les enfants de moins de trois ans représentent moins de la moitié de cette génération (47 %), et décroît davantage (-17 %). Ces baisses sont plus importantes que pour l'ensemble des enfants de moins de 25 ans (-7 %) et sont directement liées au recul de la fécondité et de l'âge de procréation de la femme. Les enfants de moins de six ans sont moins nombreux qu'en France hexagonale où ils représentent 28 %.

La proportion d'enfants de six ans ou moins vivant avec deux parents en Guadeloupe a diminué, passant de 57 % en 2008 à 53 % en 2013. À l'inverse, la proportion de ceux vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 4 % durant la période, principalement dans les familles où la femme est chef de famille.

17 Le niveau de fécondité de Guadeloupe rejoint celui de France hexagonale

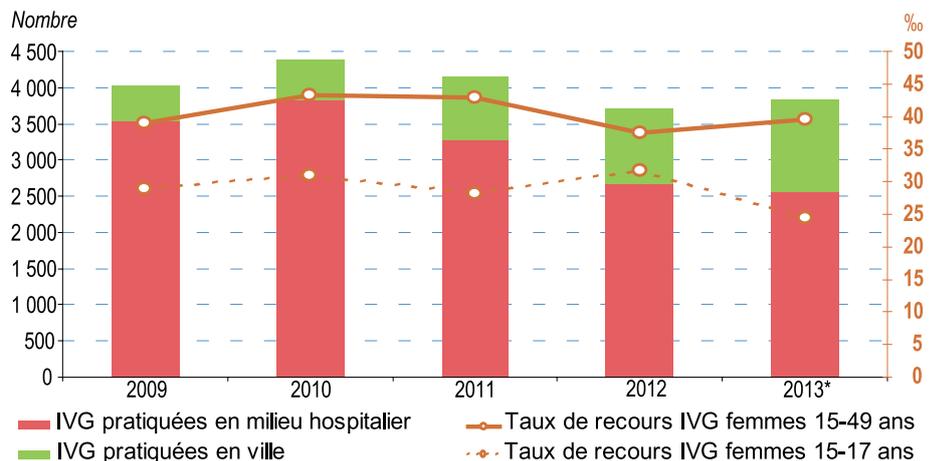
Évolution de l'Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)* selon le territoire (en nombre d'enfants par femme)



Champ : femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).
Sources : Insee, état civil (données domiciliées) et estimations de population.

18 Baisse des IVG hospitalières, augmentation des IVG en ville

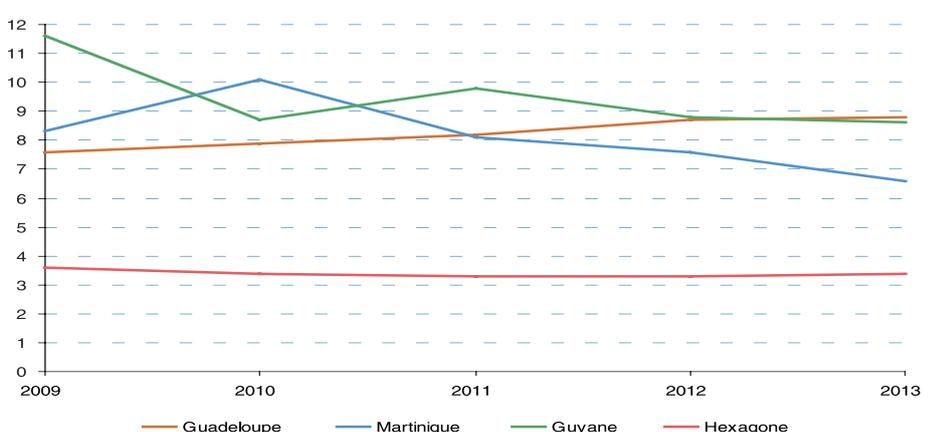
Nombre et évolution des IVG entre 2009 et 2013 (en %)



Lecture : le taux de recours à l'IVG en Guadeloupe s'élevait à 39,6 ‰ en 2013 pour les femmes de 15 à 49 ans et de 24,4 ‰ pour les mineures de 15 à 17 ans.
Sources : DREES (SAE), ATIH (PMSI), CNAM-TS (DCIR), INSEE (ELP).

19 La surmortalité infantile augmente en Guadeloupe

Évolution du taux de mortalité infantile aux Antilles-Guyane et dans l'hexagone entre 2009 et 2013 (en ‰)



Note : le taux de mortalité infantile est égal au nombre de décès d'enfants de moins d'un an divisé par le nombre d'enfants nés vivants. Pour 2013, il est calculé sur les trois années 2012, 2013 et 2014.
Source : Insee, État-civil 2008 à 2014.

Près de quatre enfants de moins de six ans sur dix vivent dans une famille où, soit les deux parents sont inactifs (8 %), soit le parent monoparental est inactif (31 %). Ils sont, respectivement 7 % et 9 % dans cette situation en France hexagonale, où les enfants de cette tranche d'âge restent toujours plus nombreux à vivre au sein d'une famille nucléaire (86,5 %) (figure 20).

Hormis les enfants vivant dans un foyer où la personne de référence est sans activité professionnelle, la plus grande partie d'entre eux vit dans des foyers où la personne de référence est « employé » (25 %) ou « ouvrier » (19 %) ou exerce une « profession intermédiaire » (18 %) (figure 21).

La structure mono-accueil, largement majoritaire

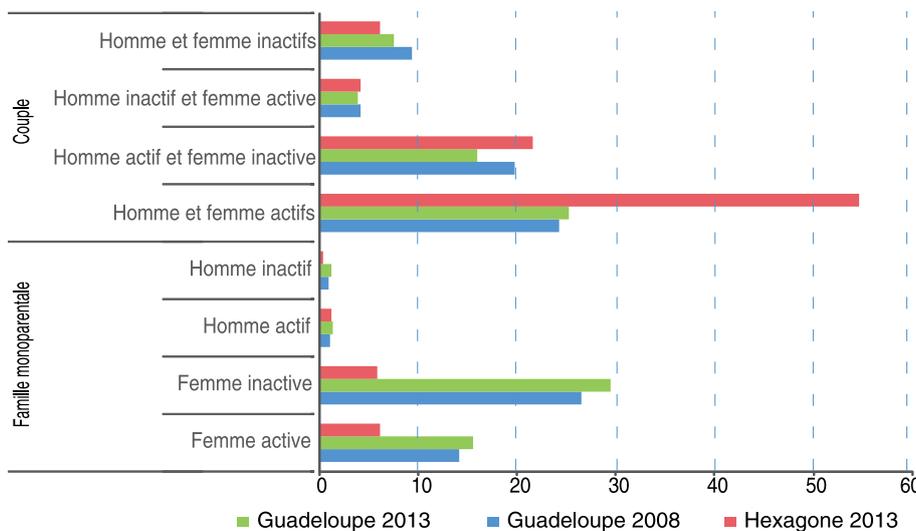
Fin 2013, 85 établissements d'accueil collectif (définitions) accueillent des jeunes enfants en Guadeloupe. Ces structures offrent 2 570 places en 2013, soit 120 places de moins qu'en 2012. Les crèches collectives restent le principal mode d'accueil en Guadeloupe avec les trois quarts des places offertes, malgré une baisse de 370 places par rapport à 1999. À l'inverse, les structures multi-accueil se sont développées durant cette période, de 20 places en 1999, elles augmentent à 380 en 2013 (figure 22).

Les places en établissements mono-accueil (définitions) sont également majoritaires en Martinique (60 %) ainsi que dans les structures multi-accueil (25 %). Dans l'hexagone, ce sont les crèches multi-accueil qui assurent la plus grande offre d'accueil avec 67 % des places.

La garde des enfants s'organise ainsi de mieux en mieux avec le temps. En effet, en 2013, le taux d'équipement, qui rapporte le nombre de places en crèches collectives et parentales au nombre d'enfants nés au cours des trois dernières années, est de 140 places pour 1 000 enfants de moins de trois ans, un taux plus élevé qu'en moyenne hexagonale (129 places). Cet écart provient sans doute du fait que les Guadeloupéennes sont plus nombreuses à être sans activité professionnelle.

20 Une majorité d'enfants de moins de 6 ans vit avec une mère seule et inactive

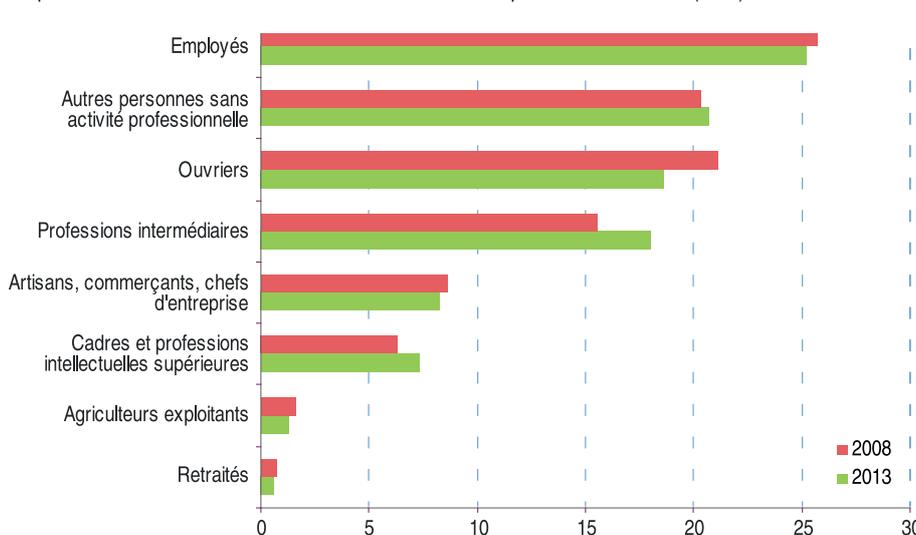
Répartition des enfants de 6 ans ou moins selon le type de famille en Guadeloupe et en hexagone (en %)



Champ : enfants de moins de six ans.
Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitation complémentaire).

21 Davantage de jeunes enfants dans les familles d'employés

Répartition des enfants de moins de six ans selon la CSP de la personne de référence (en %)



Champ : enfants de moins de six ans.
Source : Insee, Recensements de la population 2013 (exploitation complémentaire).

22 Progression des places en structures multi-accueil en Guadeloupe

Répartition des places d'accueil en structures collectives (en %)

	2009	2010	2011	2012	2013
Crèches collectives	87	79	76	72	73
Halte-garderies	2	3	3	1	2
Jardins d'enfants	10	9	9	9	10
Structures multi-accueil	1	9	12	17	15
Total	100	100	100	100	100

Sources : Drees, enquête PMI 2013^a; Insee, estimation de la population au 1er janvier 2014 (provisoire).

La petite enfance désigne l'ensemble des individus de la naissance à 5 ans révolus. Étroitement lié aux adultes, l'enfant en bas âge dépend de la situation de ses parents, de sa famille. Sa prise en charge quotidienne nécessite la mise en place de différentes structures d'accueil telles que les équipements collectifs (crèches, haltes-garderies, garderies périscolaires, etc.) solutions individuelles (assistante maternelle, garde à domicile ou par une tierce personne), l'école maternelle.

La scolarisation est le deuxième type d'accueil des moins de six ans

L'établissement scolaire est le deuxième type d'accueil existant pour les enfants dès l'âge de 2 ans révolus. Huit enfants d'âge préscolaire (de 2 ans révolus à 5 ans) sur dix sont scolarisés en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2013, un taux légèrement supérieur au niveau national (+ 4 points) (figure 23).

Les écoles maternelles ont accueilli 20 % d'enfants âgés de 2 ans révolus, plaçant la Guadeloupe au 15^{ème} rang des départements français. La Martinique se place au 5^{ème} rang avec un taux à 33,5 %. À partir de trois ans, la grande majorité des enfants d'âge préscolaire va à l'école. La majorité fréquente les établissements de leur commune de résidence, deux sur dix vont à l'école dans une autre commune du département.

Baisse des effectifs scolarisés dans les 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée scolaire 2014, 103 706 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'Académie de la Guadeloupe. La part des effectifs inscrits dans le premier degré (51 %) est de deux points plus importants que dans le second, comme en 2013. Plus de 10 000 élèves des premier et second degrés fréquentent l'enseignement privé sous contrat, soit un sur dix (figure 24).

Dans la région, l'enseignement public connaît une baisse structurelle des effectifs d'élèves qui a débuté en 2000. Ce recul, lié en partie à la baisse de la natalité, touche presque tous les niveaux d'enseignement. Entre 2009 et 2014, la baisse a été plus importante dans l'enseignement du premier degré (- 10 %). Les élèves du second degré sont également de moins en moins nombreux (- 5,4 %), avec une tension qui s'exerce davantage sur les effectifs des lycées que ceux des collèges. Dans le second degré, 57 % des élèves sont au collège, 40 % au lycée et 3 % suivent un enseignement adapté (figure 25).

Dans l'hexagone, les effectifs du premier degré connaissent une tendance à la hausse depuis 2009, liée à la démographie, au rythme annuel de + 0,5 %. Ceux du second degré augmentent également, mais à un rythme annuel moindre (+ 0,3 %).

Les filières du baccalauréat professionnel suscitent un réel engouement

Depuis plusieurs années, les filières du baccalauréat professionnel suscitent beaucoup d'engouement. À la rentrée 2013-2014, elles rassemblaient 36 % des effectifs de l'ensemble des baccalauréats, soit 12 points de plus qu'en 2007-2008. Entre ces deux

23 Huit enfants sur dix d'âge préscolaire sont scolarisés en Guadeloupe

Taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire en Guadeloupe pour l'année scolaire 2012-2013 (en %)

	Non scolarisés	Scolarisés	dont		Scolarisés en hexagone
			dans la commune de résidence actuelle	autre commune que la commune de résidence	
2 ans	80	20	76	24	16
3 ans	9	91	80	20	87
4 ans	2	98	79	21	96
5 ans	1	99	80	20	97
Total	22	78	79	21	74

Champ : enfants d'âge préscolaire (de 2 ans révolu à 5 ans révolu).

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

24 Baisse des effectifs scolarisés

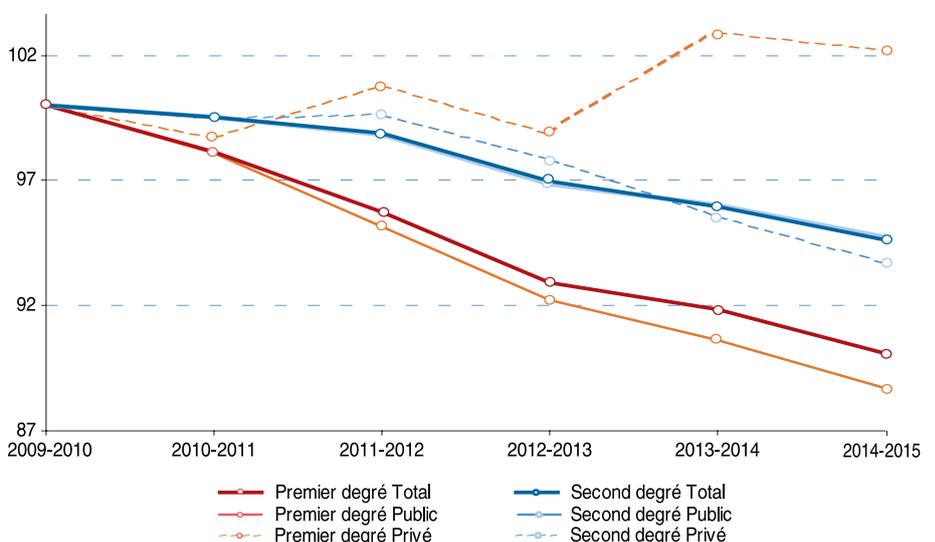
Effectifs scolarisés des premier et second degrés, public et privé, en 2013 et 2014 en Guadeloupe (en nombre)

	Rentrée 2013-2014			Rentrée 2014-2015		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Premier degré	48 861	5 107	53 968	47 833	5 066	52 899
Préélémentaire	17 136	1 643	18 779	16 721	1 662	18 383
Élémentaire	31 207	3 446	34 653	30 624	3 388	34 012
Spécialisé	518	18	536	488	16	504
Second degré	46 286	5 159	51 445	45 729	5 078	50 807
Premier cycle	26 615	2 730	29 345	26 059	2 710	28 769
Second cycle général	10 937	942	11 879	10 948	953	11 901
Second cycle professionnel	6 751	1 112	7 863	6 702	1 046	7 748
Post-Bac en lycée	1 983	375	2 358	2 020	369	2 389
Ensemble des scolarisés	95 147	10 266	105 413	93 562	10 144	103 706

Source : Académie de Guadeloupe – Direction Prospective Expertises et Technologies.

25 Baisse plus marquée des effectifs du premier degré

Évolution des effectifs des premier et second degrés, public et privé, en Guadeloupe (en indice, base 100 en 2009-2010)



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (MENESR – DEPP).

rentrées, le nombre d'élèves inscrits a progressé de 50 %. À l'inverse, les effectifs de la série technologie sont en nette diminution. Ils ne représentent plus que 21 % des effectifs totaux, contre 29 % en 2007-2008.

Les effectifs des filières préparant le baccalauréat général se maintiennent dans l'ensemble, à l'exception de la série littéraire qui représente 41 % des effectifs de l'ensemble des baccalauréats en 2013-2014, soit 3 points de moins qu'en 2007-2008. Entre ces deux rentrées scolaires, on compte 24 % d'élèves en moins (figure 26).

Toujours plus de réussites au Diplôme national du brevet et au baccalauréat

Les résultats du Diplôme national du brevet (DNB) se maintiennent en Guadeloupe : 5 428 candidats ont obtenu le diplôme national du brevet à la session 2014, en série collège ou professionnelle. Le taux de réussite, toutes séries confondues, est de 78,8 % en 2014 en Guadeloupe, soit trois points de plus qu'en 2013. Bien qu'ayant progressé à l'issue de cette dernière session, le taux de réussite des candidats des départements d'outre-mer reste inférieur à celui de la métropole (80,4 % contre 85,7 %). C'est en Martinique que les lauréats sont plus nombreux (84,6 % de réussite).

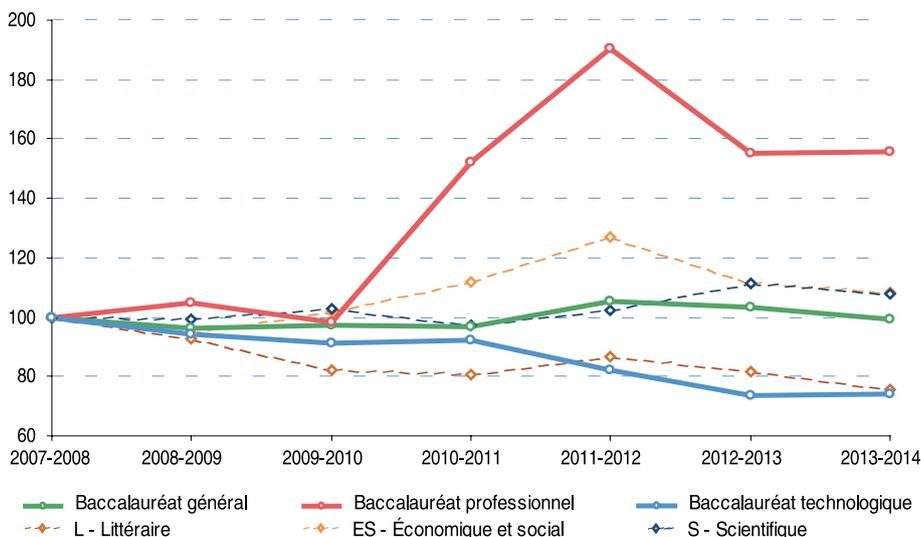
À la session 2014 du baccalauréat, 6 045 candidats se sont présentés en Guadeloupe, 250 de moins qu'en 2013. Avec 5 209 lauréats, le taux de réussite s'établit à 86,2 % et augmente de 0,4 % par rapport à 2013 et de 6 % par rapport à 2012. L'écart avec la métropole (88 %) se réduit.

La série générale regroupe près de la moitié des candidats (46 %). Bien que son taux de réussite de 86,5 % affiche une légère baisse par rapport à 2013, il évolue néanmoins positivement depuis 2009. Le taux de réussite des candidats de la série technologique (92 %), où se retrouvent 21 % des lauréats, affiche la plus forte évolution de 7 % par rapport à 2013.

Le taux de réussite de la série professionnelle, qui regroupe 34 % des candidats, toujours plus élevé que les autres séries durant les sessions précédentes, est en baisse depuis 2010 et devient ainsi le taux le moins bon du cru 2014 (82 %, soit 10 points de moins qu'en 2010) (figure 27).

26 Les filières professionnelles attirent davantage d'élèves

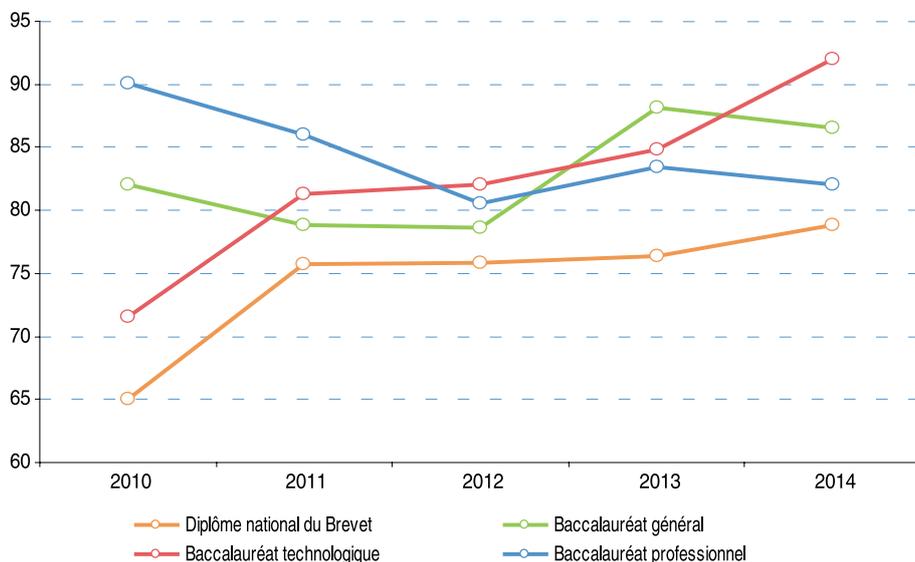
Évolution des effectifs selon les différents baccalauréats en Guadeloupe (en %)



Source : MENESR DEPP.

27 Progression régulière des baccalauréats technologiques

Évolution des taux de réussite au DNB et au baccalauréat en Guadeloupe (en %)



Source : MENESR DEPP.

Le **Diplôme National du Brevet (DNB)** sanctionne la formation secondaire au terme des classes de troisième et atteste de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences depuis la session 2011. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième. À compter de la session 2013, le DNB comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle. Jusqu'en 2012, il comportait trois séries : la série collège, la série technologique et la série professionnelle.